

MÉMOIRE

LE PROLONGEMENT DE DU VALLON

Rédigé par Jean Marc Lessard

Le 31 mai 2004

Monsieur le président
Mesdames les commissaires

Bonjour,

Mon nom est Jean-Marc Lessard et je demeure à Neufchâtel depuis 1997. Je suis père de famille de deux enfants âgés de 11 à 16 ans. Auparavant, notre famille s'est établie à Loretteville de 1989 à 1997.

Je travaille dans le domaine de la mise en marché. Par ailleurs, je m'implique activement dans ma communauté. Ainsi ces six dernières années, je me suis impliqué bénévolement au Conseil des loisirs de mon quartier (Loisirs et Sports Neufchâtel inc.) et depuis deux (2) ans au sein de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec. Finalement, je suis entraîneur d'une équipe de soccer.

Par mon travail et mon implication dans divers comités, je rencontre beaucoup de gens et j'ai à me déplacer très souvent à la fois dans mon quartier et un peu partout dans la région de Québec.

Je suis POUR le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain et selon le tracé initial.

Ma présentation se fera de manière à vous démontrer d'une part les irritants de la situation actuelle pour nous, résidents du secteur et d'autre part, quels sont les avantages reliés au prolongement de Du Vallon en boulevard urbain.

1- Question du transport dans tout le secteur nord

Dans nos quartiers du nord de l'arrondissement des rivières, l'utilisation de l'automobile est une nécessité pour atteindre les services municipaux tels que bibliothèque, piscine, terrains de soccer, etc. Dans le quartier St-André se trouvent la bibliothèque, et le Centre Michel-Labadie (piscine, aréna, soccer) se trouve complètement à l'ouest sur le boulevard Chauveau, non loin du boulevard de l'Ormière.

Ainsi, si on demeure à proximité d'un service, alors on est loin de tous les autres.

Il en est de même quand il s'agit de se déplacer dans l'axe nord-sud lors des heures de pointe sur semaine ou la fin de semaine pour se rendre dans le secteur des Galeries de la Capitale qui est pourtant si près.

Nos secteurs se situent pourtant quelque part au centre géographique de la nouvelle Ville de Québec.

Activités de loisirs

Pendant mes années au sein du conseil d'administration de Loisirs et Sports Neufchâtel, il a toujours été clair pour moi que la participation des résidents du quartier des Méandres à nos activités présentées au centre C.-A.- Savard demande de leur part un effort accru. Le principal centre de services de Loisirs et Sports Neufchâtel est situé sur le boulevard Bastien.

Les inscriptions provenant de ce secteur sont toujours inférieures à celles provenant des secteurs plus rapprochés. Seules exceptions, les inscriptions au terrain de jeu du Parc des Brûmes qui connaissent un grand succès d'années en années et la participation aux activités que nous organisons à cet endroit. Et dans le cas des activités que nous tenons au Parc des Brumes, ce sont alors les résidents des secteurs situés plus au nord qui se font rares.

Comme bénévole au conseil de loisirs de Neufchâtel ces dernières années, j'ai été à même de constater les difficultés de plusieurs parents qui déploraient l'absence d'un système de transport adéquat pour que leurs enfants puissent profiter des services de loisirs offerts aux parcs qui sont sous notre juridiction : le parc St-André, le parc Apprenti-Sage et le parc des Brumes. Ne pouvant pas toujours assurer eux-mêmes le transport, ils ne réinscrivent plus les enfants aux activités ou à des cours structurés ou encore, les enfants ne peuvent accéder à nos installations pour la pratique d'activités libres.

Le soccer

Mes deux filles sont des adeptes de soccer. Nous sillonnons donc le quartier et la ville chaque semaine.

La position des terrains de soccer du secteur Lebourgneuf, Neufchâtel, Duberger, Les Saules, comme c'est le cas pour les terrains de jeux et les centres communautaires obligent les parents (les usagers) à transiter via des quartiers résidentiels où carrément à emprunter des détours importants.

Annexe 1 : Liste des parcs sous la juridiction de Loisirs et Sports Neufchâtel.

Quelques exemples des trajets que je dois emprunter pour atteindre mes destinations à partir de chez-moi.

a) Match de soccer de Camille

Lieu : terrain du Parc Accueil, Duberger

Si le boulevard urbain Du Vallon était réalisé en entier, je n'aurais qu'à y accéder via le boulevard Bastien puis je roulerais jusqu'à la sortie du boulevard Père-Lelièvre.

Voici plutôt les options de trajet actuelles qui s'offrent à moi

Trajets :

Option A : Via le boulevard Pierre-Bertrand
10 arrêts, 6 feux de circulation

J'emprunte la Rue St-Charles, puis le boulevard Chauveau jusqu'au boulevard St-Joseph. De là j'accède au boulevard Pierre-Bertrand jusqu'à la rue Marais dont le tracé suit le boulevard de la Capitale puis Du Vallon.

Option B : Via le boulevard St-Jacques et le boulevard Père-Lelièvre

Ce tracé est plus long que le précédent.

Cet été, j'aurai été à neuf (9) reprises à ce parc.

Annexe 2 : Plan d'itinéraire pour se rendre au Parc Accueil, Duberger

b) Pour le travail

Lieu : Parc industriel de Vanier

Deux options s'offrent à moi. 1) Emprunter soit le boulevard Bastien ou la Rue St-Charles via le boulevard Chauveau jusqu'au boulevard St-Joseph puis le boulevard Pierre-Bertrand ou encore prendre la rue St-Charles jusqu'à Chauveau et alors, tourner à droite (vers le boulevard St-Jacques).

Avec Du Vallon complété, j'emprunterais directement cette voie de circulation à partir du boulevard Bastien, puis j'atteindrais le Parc industriel de Vanier via le boulevard de la Capitale par la sortie Pierre-Bertrand Sud.

La circulation pendant les heures de pointe

C'est au retour que l'on constate surtout les problèmes d'engorgement puisque le boulevard Pierre-Bertrand et le boulevard St-Joseph ne suffisent pas. Lorsque je reviens par St-Jacques, je constate que la situation ne s'est pas améliorée depuis le temps où je demeurais à Loretteville.

La circulation en heure de pointe est problématique depuis des années dans notre secteur et devient carrément chaotique lorsque l'on procède au moindre travail de voirie dans ce secteur. Prenez pour exemple tous les problèmes de circulation qui ont été causés par la réfection du boulevard St-Jacques sur deux années successives. Matins et soirs, des agents de circulation ont dû être postés aux intersections du boulevard St-Joseph, du boulevard St-Jacques et de l'Ormière pendant la durée des travaux à chaque occasion. Les trajets en heures de pointe étaient alors prolongés d'au moins 30 minutes.

c) Les emplettes dans le secteur du boulevard Lebourgneuf

Je plains les résidents du quartier Lebourgneuf et des Méandres. Comment se rendre du point A (chez-moi) au point B (le secteur des Galeries) lorsque l'on demeure dans le nord de l'arrondissement des rivières sans devoir passer par l'un ou l'autre de ces quartiers résidentiels?

Trajets :

Côté EST

Option A : Via le quartier Lebourgneuf
17 arrêts, 5 feux de circulation

J'emprunte la Rue St-Charles, puis le boulevard Chauveau jusqu'au boulevard St-Joseph et je me rend au boulevard Lebourgneuf via le quartier Lebourgneuf.

Option B : Via le boulevard Pierre-Bertrand

Ce tracé est plus long que le précédent.

Comme autre solution, je peux également choisir de passer par l'ouest.

Côté OUEST

Option A : Via le quartier Les Méandres
11 arrêts, 3 feux de circulation

Option B : Via le boulevard St-Jacques
6 arrêts, 7 feux de circulation

Et l'autobus. Existe-t-il un moyen efficace et rapide pour quiconque de se rendre dans ce secteur pour magasiner ou aller au Cinéma ? Pas vraiment.

Pour moi, ce n'est pas tant le gain de temps qui m'importe par le prolongement de Du Vallon. On n'a qu'à partir un peu plus tôt et le tour est joué. C'est surtout le fait que l'on dégagera des voies de circulation qui sont sur-utilisées et pour diminuer les risques d'accidents qui découlent du haut niveau de circulation sur ces boulevards et dans les quartiers qui servent de transit que je considère que c'est la seule option à retenir.

Par ailleurs, il est bien évident que tous ces prolongements de trajets interrompus par des arrêts fréquents impliquent un énorme gaspillage de carburant à moteur, et cela se traduit par des émissions inutiles de gaz toxiques dans l'atmosphère.

2- Le développement du secteur nord de l'arrondissement des rivières

Il existe un trou de beigne qui nous isole grandement entre les quartiers avoisinant l'axe de Du Vallon et il est grand temps de les relier pour une meilleure qualité de vie socio-communautaire.

Cette zone non développée qui se trouve en plein coeur de la ville de Québec s'explique selon moi par le simple fait que Du Vallon y est attendu depuis si longtemps que le développement de la ville s'est effectué tout autour faute de lien direct avec le centre de la ville.

Cette zone en friche qui se trouve de chaque côté du boulevard Chauveau à l'est du boulevard St-Jacques a le potentiel d'accueillir à ce qu'on dit plus de 3000 nouvelles habitations « au coeur de la nouvelle ville ». Si ce potentiel démographique est inexploité depuis tant d'années, c'est parce que le prolongement de Du Vallon ne s'est jamais concrétisé.

Certains affirment qu'on ne devrait pas accepter de prolonger Du Vallon parce que cela aurait pour effet de favoriser l'étalement urbain et l'utilisation de la voiture. En fait, le prolongement de Du Vallon en boulevard urbain permettra tout à fait le contraire :

- Développer un secteur laissé pour compte depuis plus de 30 ans
 - Faciliter les déplacements inter-quartiers
 - Permettre au réseau de transport d'améliorer son service car une fois que le secteur aura fait le plein de nouvelles habitations et de résidents, la densité de population permettra de rentabiliser la mise en service de circuits qui emprunteront le boulevard Chauveau d'est en ouest et le nouveau boulevard urbain Du Vallon. Les quartiers est, ouest et nord seront ainsi reliés.
- ◆ La progression de la densité de la circulation avec le développement rapide actuellement en cours dans Les Méandres et au nord de Chauveau viendra accentuer encore davantage le problème d'engorgement des voies de circulation actuelles.

3- L'environnement

Quelle est l'incidence pour l'environnement de milliers et de milliers d'automobilistes qui sont contraints d'effectuer quotidiennement des détours qui prolongent indûment la durée des trajets et la distance à parcourir?

- Consommation d'essence accrue donc plus d'émissions polluantes dans l'atmosphère
- Bruits ambiant des véhicules

Quel est l'impact sur les voies de circulation qui sont sur-utilisées et qui se dégradent donc prématurément?

- On doit faire la réfection de ces routes à intervalles plus rapprochés

Finalement, assure-t-on véritablement la sécurité des piétons et cyclistes de tous âges, des enfants qui jouent à l'extérieur dans les quartiers Lebourgneuf et des Méandres qui servent de voies de transit entre le secteur du boulevard Lebourgneuf et la partie nord de l'arrondissement des Rivières?

- On pourrait faire mieux

TRANSPORT EN COMMUN

- ◆ Je suis intervenu lors de la récente consultation publique sur le transport en commun pour affirmer que sans l'axe du Vallon, il n'y a pas de solutions adéquates pour un service de transport en commun efficace et efficient.
- ◆ Le réseau routier existant complique les trajets inter-quartiers ou en direction des pôles d'attraction tels que les Galeries de la Capitale et le secteur commercial de Duberger et Les Saules. Cela diminue grandement l'attrait du service auprès des résidents de ces quartiers.
- ◆ Ma fille fréquente des amis(es) dans le quartier Montchâtel et Neufchâtel-ouest. Ces quartiers ne sont pas reliés directement par le RTC. Il est nécessaire de changer de circuit (en passant par Loretteville) pour se rendre dans l'un ou l'autre de ces secteurs. Durée du trajet : jusqu'à une heure.
- ◆ Avec le parachèvement prochain du boulevard Du Vallon, le RTC aura l'opportunité de revoir en profondeur la structure de son réseau dans tout le secteur nord de Québec

Conclusion

Mes conclusions face aux différents constats que je vous ai présentés sont les suivantes :

Le prolongement de Du Vallon est une nécessité puisque sa réalisation :

1. Permettra d'améliorer le transport dans tout le secteur nord de la ville de Québec

- en désengorgeant les voies de circulation existantes (boulevards St-Joseph, St-Jacques, de L'Ormière et boul. Chauveau);
- en diminuant le trafic automobile dans les quartiers résidentiels Lebourgneuf, des Méandres et également sur la Rue St-Charles (située entre le boulevard Chauveau et Bastien), donc de réduire les risques pour les piétons, jeunes et moins jeunes, et les cyclistes qui y circulent;
- en permettant au Réseau de transport de la Capitale de relier plus efficacement les différents quartiers du nord de la ville (transit est – ouest – sud) et d'offrir des circuits plus directs vers les pôles d'intérêt tels que le secteur des Galeries de la Capitale et des points de transfert avec le reste du réseau d'autobus.

2. Représente une opportunité en or pour la ville de développer un vaste secteur pourtant central, mais qui a été délaissée au profit d'un étalement urbain (Val-Bélair, St-Augustin, secteur nord de Beauport, etc.) compte tenu de l'inexistence d'un lien routier adéquat avec le centre-ville.

3. Permettra de réduire les émissions polluantes dans l'environnement et le bruit causées par :

- la congestion automobile perpétuelle dans les quartiers résidentiels et les arrêts-départs imposés par la signalisation en place
- les prolongements de trajets

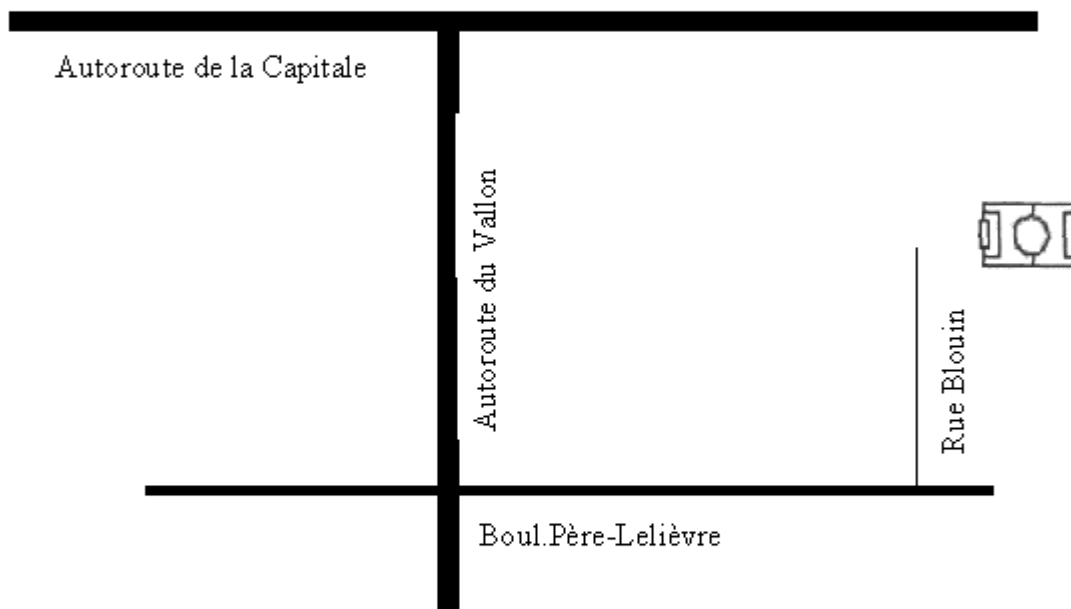
4. Permettra de débloquer le dossier de l'aménagement du Parc Chauveau, traversé par la rivière St-Charles, projet attendu de la population qui possède un grand potentiel d'accueil;

Monsieur le président
Mesdames les commissaires,

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 2

Parc Accueil (Duberger/Les Saules, Québec)



Itinéraire

- Prendre le l' Autoroute de la Capitale jusqu' à la sortie de l' Autoroute Du Vallon Sud ;
- Prendre l' Autoroute du Vallon jusqu' au Boul. Père-Lelièvre ;
- Tournez à gauche sur le Boul. Père-Lelièvre jusqu' à la rue Blouin
- Tournez à gauche sur la rue Blouin et le terrain est situé à l' arrière de l' école.